



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Farandole

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES
ÉCOLE DE LA FARANDOLE**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement tenue le 16 octobre
2024 à la bibliothèque**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Marie-Christine Dion, membre présidente
Monsieur Michael Ross, membre parent
Madame Marie-Christine Dion, membre parent
Madame Maude Côté, membre parent
Madame Mélissa Robida-Bédard, membre parent substitut

Monsieur Stéphane Roy, enseignant
Madame Julie Lavoie, enseignante
Madame Marika Gagnon-Lacoursière, technicienne en éducation spécialisée
Madame Katia Robitaille, technicienne au Service de garde

ÉTAIENT ABSENTS

Madame Julie Mercier, membre parent
Madame Chantal Talbot, psychoéducatrice

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Valérie Lalancette, directrice

1. MOT DE BIENVENUE

Madame Valérie Lalancette, directrice, accueille les membres.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est constaté et la séance ouvre à 18 h02.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Stéphane Roy que l'ordre du jour de la séance soit adopté avec les ajouts suivants : aucun ajout.

4. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par madame Marika Gagnon-Lacoursière qu'elle agisse à titre de secrétaire d'assemblée.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Farandole

5. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

À tour de rôle, chacun des membres se présente.

6. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE ET À LA VICE-PRÉSIDENTE.

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Christine Dion d'être présidente du Conseil d'établissement de l'école de la Farandole pour l'année scolaire 2024-2025. Mme Dion est élue par acclamation.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michaël Ross d'être vice-président du Conseil d'établissement de l'école de la Farandole pour l'année scolaire 2024-2025. M. Ross est élu par acclamation.

7. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 11 juin 2024.

IL EST PROPOSÉ par madame Katia Robitaille que l'ordre du jour de la séance soit adopté avec les ajouts suivants : aucun ajout.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 11 JUIN

Un suivi a été fait par madame Valérie Lalancette en lien avec la question des journées compensatoires en lien avec les sorties scolaires. Monsieur Stéphane Roy revient aussi sur le montant à facturer aux parents en lien avec le coût du transport pour les élèves en concentration.

9. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public. Il n'y a aucune question.

10. Fonctionnement du Conseil d'établissement

10.1 Formation obligatoire pour les nouveaux membres du CÉ

Il est décidé que les nouveaux membres du CÉ assisteront à la formation à 18h15 le 6 novembre soit, avant la séance ordinaire du CÉ.

10.2 Dénonciation d'intérêt

Tous les membres du CÉ présents ont complété et remis le formulaire de dénonciation d'intérêt.

10.3 Règles de régies interne 2024-2025

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michaël Ross d'adopter les règles de régie interne avec les modifications présentées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10.4 Calendrier des rencontres 2024-2025

IL EST PROPOSÉ par monsieur Stéphane Roy d'adopter le calendrier de rencontres proposé. Les dates de rencontre des séances ordinaires seront les 16 octobre, 6 novembre, 11 décembre 2024, 12 février, 2 avril, 7 mai et 4 juin 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Farandole

10.5 Représentant de la communauté

Il n'y a pas de membre de la communauté.

11. Étude des dossiers courants

11.1 Clientèle scolaire 2024-2025

Madame Valérie Lalancette présente le dénombrement de la clientèle par niveau et selon le profil régulier et en concentration. En date du 16 octobre, 458 élèves sont inscrits à l'école de la Farandole. Plusieurs élèves se sont ajoutés depuis le début de l'année et il reste encore plusieurs places disponibles pour accueillir de nouveaux élèves. Plusieurs nouveaux élèves sont issus de l'immigration. Audrey Galarneau, enseignante de francisation permet d'accueillir les élèves pour qui nécessitent un accompagnement pour l'apprentissage du français.

11.2 Programmation des activités et sorties éducatives 2024-2025

Madame Valérie Lalancette présente le calendrier des activités.

Consulter le tableau pour connaître la liste des activités pour l'année scolaire 2024-2025. Le tableau donne une description de l'activité, de la clientèle, des coûts et spécifie si les frais sont assumés par l'école ou ajoutés à la facture scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11.3 Campagne de financement

Madame Julie Lavoie présente les activités de financement prévues pour l'année 2024-2025 pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e années.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Stéphane Roy d'approuver les campagnes de financement.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

11.4 Projet éducatif et PMO

Madame Valérie Lalancette présente l'évaluation des objectifs et la régulation des moyens du projet éducatif pour l'année 2024-2025.

11.5 Nouveau programme CCQ

Madame Valérie Lalancette présente le nouveau programme CCQ qui est maintenant obligatoire. Le programme inclut les contenus de l'éducation à la sexualité.

11.6 Normes et modalités 2024-2025

Madame Valérie Lalancette propose, après consultation des enseignants, les modifications présentées des normes et modalités pour l'année 2024-2025. Le cours de Culture et citoyenneté québécoise remplace maintenant le cours d'Éthique et culture religieuse.

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Lavoie d'adopter les normes et modalités proposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Farandole

11.7 Exercice de feu

Madame Valérie Lalancette résume la pratique de feu qui a eu lieu le 2 octobre. L'école a pu être évacuée en 3 minutes et toutes les présences ont pu être confirmées en 5 minutes. Monsieur Stéphane Roy souligne que le fait que les enseignants aient procédé à des exercices avec leurs élèves a grandement contribué au bon déroulement de la pratique.

11.8 Politique alimentaire et dérogations

Madame Valérie Lalancette fait un rappel de la politique alimentaire et mentionne que l'Halloween et Pâques sont les deux moments choisis par l'équipe-école pour déroger à la politique alimentaire.

11.9 Coup de cœur de l'école de la Farandole

Madame Valérie mentionne les coups de cœur du personnel de l'école :
Les membres du personnel qui sont présents et qui montrent l'exemple pour le silence dans les corridors.
L'organisation de l'accueil des nouveaux membres du personnel et du personnel.
L'équipe TES qui se montre disponible.
M. Renaud qui travaille de façon exemplaire et s'assure que nous puissions avoir un beau milieu de vie.
Les éducatrices en service de garde qui agissent comme aide à la classe.

12. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Ross mentionne ne pas avoir reçu l'information concernant la rencontre du comité de parents.

13. INFORMATION DE LA RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE

Madame Katia Robitaille précise qu'elle a tout le personnel permettant au service de garde de bien fonctionner. Elle présente les activités proposées aux élèves pour les journées pédagogiques.

14. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE

Madame Valérie Lalancette souligne un climat d'entraide entre les membres de l'équipe-école. Elle explique aussi la procédure prévue pour l'arrivée et le départ des élèves en cas de grève du transport scolaire.

15. QUESTIONS DIVERSES

Madame Mélissa Robida demande s'il est possible d'avoir un service de traiteur. Elle demande aussi s'il serait possible de récupérer les collations qui n'auraient pas été mangées afin de les redistribuées à des enfants de familles moins fortunées.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Stéphane Roy que la séance soit levée à 20h58.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Farandole

Marie-Christine Dion, présidente

Valérie Lalancette, directrice